



SOCIÉTÉ

Le masque signe un retour discret à l'école et au collège

De plus en plus de directeurs d'école conseillent aux parents de protéger le visage de leurs enfants pendant sept jours, en raison de cas de Covid dans les établissements.

BÉRANGÈRE LEPETIT

LENTEMENT mais sûrement, il refait son apparition. Depuis le 14 mars, élèves comme professeurs ne sont plus obligés de porter le masque dans les établissements scolaires, en vertu du nouveau protocole. Seulement voilà. Certains parents reçoivent en ce moment, parfois tôt le matin ou tard le soir, un mail en provenance du chef d'établissement ou du directeur d'école de leur enfant les informant que leur fils ou fille est cas contact, leur conseillant de le faire tester et qu'ils adoptent à nouveau le fameux bout d'étoffe pendant sept jours.

C'est le cas de Sophie (le prénom a été changé), une maman parisienne qui a été prévenue dimanche dans la soirée que sa fille, scolarisée en 4^e dans un collège public de l'est de la capitale, était concernée. « Dans le cadre du dernier protocole en date, nous préconisons que votre enfant, potentiellement cas contact, porte à nouveau le masque pendant sept jours et qu'il soit testé à partir de demain », a-t-elle pu lire sur le fameux courriel que nous avons consulté. « Nous ne contrôlerons pas le retour des élèves en classe mais comptons sur votre sens citoyen. »

Une incitation très marquée au port du masque qui s'est aussi produite ces derniers jours à Antibes (Alpes-Maritimes) ou encore dans le Finistère, l'Essonne, le Val-d'Oise, les Yvelines.

« Le premier jour, lundi, tous les parents avaient fait remettre le masque à leur enfant. Mais dès le deuxième jour, vu qu'il n'y a pas d'obligation, certains ados l'avaient dans la classe et d'autres pas. C'est au bon vouloir de chacun. La situation est assez floue et les directives peu claires », déplore Sophie, qui ne

peut pas s'empêcher de s'inquiéter par rapport à un possible rebond épidémique. « Même si ce n'est pas encore très visible, car il n'y a aucune obligation et aucune fermeture de classe, le retour du masque à l'école cette semaine est net, confirme Guislaine David, secrétaire générale au Snuipp-FSU. On recommande à nouveau aux enfants de le porter. Toutefois, si les parents refusent, il est impossible de les obliger. Par ailleurs, si un professeur est absent, les enfants sont dispatchés dans d'autres classes, ce qui peut favoriser les contaminations », constate-t-elle.

« Les directeurs outrepassent leurs responsabilités »

Mais le masque avait-il vraiment déserté les écoles et les collèges ? Au collège Marcel-Pagnol de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), certains 3^e (jusqu'au tiers des élèves dans une classe) n'avaient jamais vraiment tombé le masque depuis la fin de l'obligation, et ce pour diverses raisons. « Ma mère a des problèmes de santé et je ne voulais pas prendre le risque qu'elle tombe malade par ma faute », explique ainsi Lana, 14 ans. « Moi, je suis enrhumée et je ne voulais pas tomber encore plus malade », assure Grâce, dans la même classe.

Dans cet établissement, depuis une semaine, trois cas de Covid ont été détectés en 6^e et quatre en 3^e. Une hausse des contaminations qui a de quoi inquiéter les enseignants. « J'attends encore mais j'envisage de remettre le masque à mon tour, reconnaît Chloé Davenas, professeur de français dans ce collège. Même si, bien sûr, ce sera encore plus dur de le remettre après l'avoir

enlevé une première fois... »

« Pour l'instant, il n'y a aucune obligation, et aucune évolution du protocole sanitaire n'est prévue », rappelle-t-on au ministère de l'Éducation nationale, qui publie chaque vendredi les chiffres des contaminations dans les établissements scolaires (ils étaient de 52 669 élèves contaminés, cumulés sur les sept derniers jours, en France, vendredi dernier). « La seule exception au dernier protocole adviendrait s'il y avait un cluster dans un département et donc une décision préfectorale de mettre en place de nouvelles règles au niveau local », poursuit-on Rue de Grenelle.

Pour leur part, les associations des parents d'élèves, à l'instar de la Peep (Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public), déplorent que ce soient les chefs d'établissement eux-mêmes qui préviennent les familles et les incitent au port du masque : « Cela ne relève pas de leur compétence, ils outrepassent leurs responsabilités, insiste Laurent Zameczkowski, vice-président de la Peep. S'ils se mettent à envoyer des mails, le risque, c'est que tous les parents pensent que c'est à nouveau une obligation. »

141 319 décès en France

(depuis le 2 mars 2020, dont Ehpad, hors morts à domicile)

112 934 décès à l'hôpital (+ 91)

28 385 décès en Ehpad et étab. médicosociaux (+ 10)

20 653 pers. hospitalisées (- 89)

dont **1 564 en soins critiques (- 40)**

Taux de positivité des tests 27,1 % (+ 0,1 pt)

Évolution quotidienne du nombre de cas confirmés en France

1^{er} janv. 2021 23 mars 2022

Dose de rappel
Nombre de personnes vaccinées **39 251 785**

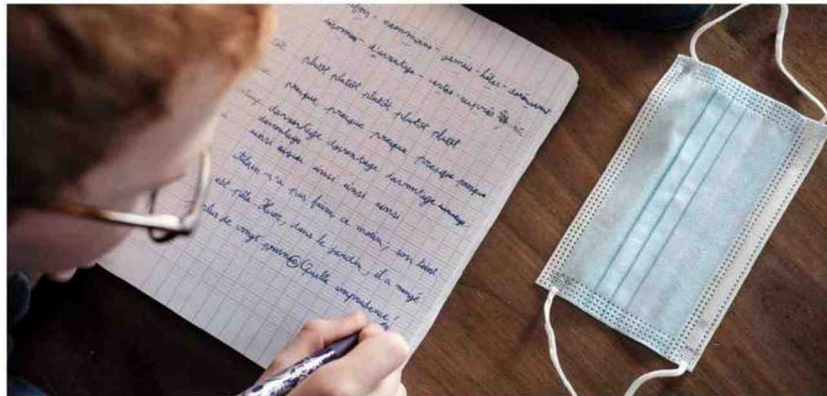
30 août 2021 22 mars 2022

SOURCES : SANTÉ PUBLIQUE FRANCE, GÉODES





► 24 mars 2022 - N°24126



Face à la recrudescence des contaminations, certains chefs d'établissement en appellent au « sens citoyen » des parents.

